NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600965 - Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600965

1.3 Appellation du site

Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

19/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044212608

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,01417°

Latitude : 47,17333°

2.2 Superficie totale

16126 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
18	Cher	40 %
58	Nièvre	60 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
18007	APREMONT-SUR-ALLIER
18012	ARGENVIERES
18020	BANNAY
18025	BEFFES
18026	BELLEVILLE-SUR-LOIRE
18032	BOULLERET
58044	CELLE-SUR-LOIRE
58051	CHALLUY
58057	CHANTENAY-SAINT-IMBERT
18049	CHAPELLE-MONTLINARD
58059	CHARITE-SUR-LOIRE
58072	CHEVENON
58086	COSNE-COURS-SUR-LOIRE
18074	COUARGUES

18075	COURS-LES-BARRES
18082	CUFFY
58117	FOURCHAMBAULT
58121	GARCHIZY
58124	GERMIGNY-SUR-LOIRE
58126	GIMOUILLE
18110	HERRY
58134	IMPHY
18118	JOUET-SUR-L'AUBOIS
58138	LANGERON
18125	LERE
58144	LIVRY
58155	MARCHE
18139	MARSEILLES-LES-AUBIGNY
58158	MARS-SUR-ALLIER
58160	MARZY
18146	MENETREOL-SOUS-SANCERRE
58164	MESVES-SUR-LOIRE
18155	MORNAY-SUR-ALLIER
58187	MYENNES
18164	NEUVY-LE-BARROIS
58193	NEUVY-SUR-LOIRE
58194	NEVERS
58215	POUILLY-SUR-LOIRE
58225	SAINCAIZE-MEAUCE
58238	SAINT-ELOI
18220	SAINT-LEGER-LE-PETIT
18233	SAINT-SATUR
18241	SANCERRE
58273	SAUVIGNY-LES-BOIS
58278	SERMOISE-SUR-LOIRE
18257	SURY-PRES-LERE
18262	THAUVENAY
58295	TRACY-SUR-LOIRE
58296	TRESNAY

58298	TRONSANGES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (58%)
Continentale (42%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		60 *(0,37 %)*		M	B	C	B	B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		377 *(2,34 %)*		M	A	C	A	A
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,3 *(0 %)*		P	B	C	C	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		475 *(2,95 %)*		M	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		910 *(5,64 %)*		M	A	C	B	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		378 *(2,34 %)*		G	A	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		26 *(0,16 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		15 *(0,09 %)*		M	A	C	A	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		48,35 *(0,35 %)*		M	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	1073 *(6,65 %)*		P	A	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		1746 *(10,83 %)*		P	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p			i	V	DD	D			
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	P	C	B	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	A	C	A
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	R	DD	D			
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	R	DD	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	D			
F	1095	*Petromyzon marinus*	r			i	P	DD	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1102	*Alosa alosa*	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1106	*Salmo salar*	c			i	P	DD	B	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	R	M	C	B	C	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	R	DD	C	B	C	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	V	DD	C	C	B	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	D			

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	30	60	i	P	G	C	A	C	A
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	5	i	R	DD	C	B	C	B
P	1428	*Marsilea quadrifolia*	p			i	V	DD	C	B	A	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
A		*Alytes obstetricans*			i	R	X		X		X	

A		*Pelodytes punctatus*			i	P			X		X	
A		*Bufo bufo*			i	C			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	C	X		X		X	
A		*Rana esculenta*			i	C						X
A		*Rana temporaria*			i	C		X	X		X	
B		*Podiceps grisegena*			i	P			X		X	
B		*Bubulcus ibis*			i	P			X		X	
B		*Ardea cinerea*			i	C			X		X	
B		*Numenius arquata*			i	C			X		X	
B		*Tringa erythropus*			i	R			X		X	
B		*Tringa totanus*			i	R			X		X	
B		*Tringa hypoleucos*			i	P						X
B		*Bucephala clangula*			i	P			X		X	
B		*Mergus albellus*			i	P						X
B		*Mergus merganser*			i	P			X		X	
B		*Charadrius dubius*			i	C			X		X	
B		*Merops apiaster*			i	P			X		X	
B		*Riparia riparia*			i	P			X		X	
F		*Barbus barbus*			i	P			X			
F		*Leuciscus leuciscus*			i	P			X			
F		*Esox lucius*			i	P			X			

F		*Salmo trutta trutta*			i	P			X			
I		*Lysandra bellargus*			i	R						X
M		*Martes martes*			i	C		X	X		X	
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
P		*Alisma graminifolium*			i	R						X
P		*Anarrhinum bellidifolium*			i	R						X
P		*Artemisia campestris*			i	R						X
P		*Butomus umbellatus*			i	R						X
P		*Carex ligerica*			i	R						X
P		*Corynephorus canescens*			i	R						X
P		*Cucubalus baccifer*			i	R						X
P		*Cyperus esculentus*			i	R						X
P		*Gratiola officinalis*			i	V						X
P		*Hottonia palustris*			i	R						X
P		*Linum leonii*			i	R						X
P		*Lupinus angustifolius*			i	R						X
P		*Odontites jaubertianus*			i	R						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	R						X
P		*Peucedanum oreoselinum*			i	R						X
P		*Poa palustris*			i	V						X
P		*Pulicaria vulgaris*			i	C						X
P		*Scutellaria hastifolia*			i	R						X

P		*Silene otites*			i	R						X
P		*Trifolium subterraneum*			i	C						X
P		*Tuberaria guttata*			i	R						X
P		*Hieracium peleterianum subsp. ligericum*			i	V						X
R		*Anguis fragilis*			i	C			X		X	
R		*Lacerta agilis*			i	C	X		X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Lacerta vivipara*			i	C						X
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	C	X					X
R		*Elaphe longissima*			i	R	X					X
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	15 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	34 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Site localisé sur 2 domaines biogéographiques : 98% pour le domaine atlantique et 2% pour le domaine continental.

Vulnérabilité
: Les pelouses et prairies sur sable sont des milieux instables et très fragiles qui, en l'absence d'exploitation par l'agriculture évoluent vers le fourré et/ou la forêt. De même, une évolution vers un boisement marécageux dense à Saule et Aulne est constaté sur les boires et ganches.

L'activité traditionnelle d'élevage (pâture et fauche) peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies. Globalement, on constate actuellement une tendance nette à l'évolution vers des pratiques plus intensives (augmentation de la charge en bétail, amendements, herbicides, modification durable d'humidité des sols, mise en culture). Ces pratiques conduisent actuellement à une régression importante et rapide des habitats naturels.

L'installation, de cultures (maïs) et de peupleraies entraîne la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares et une dégradation des annexes aquatiques (pollution des mares et frayères).

Très prisées pour les activités de loisirs, les grèves, milieux sur sables et annexes du fleuve sont soumis à différentes dégradations (circulation pédestre et motorisée) constituant une menace pour la reproduction des oiseaux nichant sur les grèves.

La stabilité des berges par enrochement modifie la dynamique du fleuve et élimine les micro-habitats aquatiques utilisés pour les poissons.

4.2 Qualité et importance

La Loire entre dans le département de la Nièvre à une altitude de 200 m pour en ressortir 130 km plus loin à 140 m d'altitude. Son régime très variable engendre une infinité de micro-milieux sans cesse renouvelés : grèves, berges abruptes, méandres et îles.
Au niveau habitats, le Val de Loire se caractérise par une mosaïque de pelouses sur sables, landes, prairies et forêts alluviales.

La dynamique fluviale est un des éléments primordiaux de la répartition de la végétation :
- les grèves et les îles fréquemment renouvelées ou rajeunies abritent une végétation pionnière spécifique,
- la dynamique fluviale rajeunit constamment les successions végétales, permettant une diversification importante de la végétation,

- des éléments de forêts alluviales persistent sur les îles ou bord de Loire.

La Loire offre des secteurs encore peu aménagés qui permettent la présence d'une faune remarquable :
- elle est un axe de migration important pour les poissons (Saumon, Lamproies...)
- elle constitue un axe migratoire et d'hivernage pour de nombreux oiseaux (190 espèces sont recensées) ; un secteur de Loire est d'ailleurs classé en Zone de Protection Spéciale (ZPS),
- on y rencontre un certains nombre d'espèces dont les populations sont importantes pour la faune française : Castor, Sternes naine et pierregarin pour lesquelles la Loire est un site majeur de nidification au niveau national.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
H	A08	Fertilisation		O
H	G01.01	Sports nautiques		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A08	Fertilisation		I
L	A09	Irrigation		O
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G02.08	Camping, caravanes		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04.02	Pâturage extensif		I
M	K01.01	Erosion		B
M	L08	Inondation (processus naturels)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	20 %
Collectivité territoriale	5 %
Domaine public fluvial	75 %

4.5 Documentation

HERMANT D., AGOU P., CHIFFAUT A., 1996 - Diagnostic écologique de la Réserve Naturelle du Val de Loire. CSNB, Union Européenne, Minist. de l'Environnement, Conseil Régional de Bourgogne, Ag. de l'Eau Loire-Bretagne

AGOU P., 1996 - Plan de gestion biologique du Bois de Malaga (commune de Pouilly-sur-Loire, Nièvre). CSNB, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Union Européenne, Conseil Général 58

HERMANT D., 1996 - Suivi des populations de Sternes ; Bilan des observations ornithologiques (Réserve Naturelle du Val de Loire, Nièvre, Cher). CSNB, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

POUPET J.C., 1992-93 - Etude de l'occupation du sol. Lit majeur de la Loire et de l'Allier (département de la Nièvre). Loire Nature, CSNB, WWF, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Ag. de l'Eau Loire-Bretagne

CHAMBAUD F., LEMAIRE E., 1996 - Etude des relations entre le sol et la végétation des prairies du lit majeur de la Loire. CAE, CSNB, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

FROCHOT B. et al., 1995 - Etude des peuplements d'oiseaux nicheurs de la Loire bourguignonne. Laboratoire d'Ecologie Univ. de Bourgogne, CSNB, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

PROMONATURE, 1994 - Cartographie des groupements végétaux des lits mineur et majeur de la Loire et de l'Allier dans la Nièvre

FOREST C., 2005 - Document d'objectifs de gestion du site FR2600965 "Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire". Conservatoire des sites naturels bourguignons.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
36	Réserve naturelle nationale	27 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	"La Saulaie" à Germigny		1%
36	Val de Loire		27%
53	Réserve de chasse : DPF entre la Charité et Bois Gibault		20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Centre Val de Loire

Adresse : 44 rue du puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
https://side.developpement-durable.gouv.fr/BFRC/doc/SYRACUSE/408463/document-d-objectifs-de-gestion-du-site-vallees-de-la-loire-et-de-l-allier-entre-cher-et-nievre-fr26

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle du Val de Loire (665 ha dans la Nièvre) est validé localement ; Les objectifs principaux de gestion sont la restauration des formations de prairies (maintien des milieux ouverts et diversifiés menacés par le développement d'arbres et d'arbustes), le suivi scientifique de la forêt alluviale dans le cadre du protocole sur les réserves fluviales, la surveillance des colonies de Sternes. Un plan d'interprétation est également en cours d'élaboration.

Un premier programme LIFE nature Loire vivante (1993 - 1998) a permis de mener des actions de préservation sur la partie sud du site.
Une nouvelle phase d'opérations sur le Bassin Loire-Allier : plan interrégional Loire grandeur nature II (PILGN - 2000-2006) comporte un volet nature complétera ces actions de protection, de gestion, d'information du public, notamment sur les sites : - des Brocs à la Celle-sur-Loire
- de la réserve naturelle à Mesves-sur-Loire
- des saulaies de Germigny-sur-Loire

Des travaux de rattrapage d'entretien du lit de la Loire sont également programmées dans le cadre du PILGN II ; ils sont régis par un cahier des charges qui prend en compte les aspects environnementaux dont un appendice est consacré à Natura 2000.

Des Contrats Territoriaux d'Exploitation intégrant des mesures cohérentes avec les objectifs de préservation du site sont mis en place sur le lit majeur de la Loire et prennent la relève de l'opération locale agri-environnementale Val de Loire / Val d'Allier.

Le cahier des charges des francs-bords de Loire régente une bonne partie des activités agricoles ou cynégétiques sur le domaine public fluvial. Sa révision en 2001 a permis d'intégrer une première prise en compte de Natura 2000 qui sera affinée avec le document d'objectifs.